

# L'ELAN DE VILLY

N° 24



L'Amour  
Vaincra

MAIRIE VILLY-BOCAGE

Tel : 02 31 77 01 66

[mairie-villy-bocage@wanadoo.fr](mailto:mairie-villy-bocage@wanadoo.fr)

JOYEUX  
NOËL et  
BONNE  
Année

DÉCEMBRE 2015

**MAIRIE**  
**14310 - VILLY BOCAGE**  
**Tél : 02 31 77 01 66**  
**Mail : marie-villy-bocage@wanadoo.fr**

## **Maire : Norbert LESAGE**

**Pays : France**  
**Région : Basse Normandie**  
**Département : Calvados**  
**Arrondissement : Caen**  
**Canton : Aunay sur Odon**

**Code Postal : 14310**  
**INTER COM : Villers Bocage**  
**Superficie : 11,40 km<sup>2</sup>**  
**25 Km de Caen et 240 Km de PARIS**  
**Code INSEE : 14760**

**Latitude : 49°05'46° Nord**  
**Longitude : 0°38'29° Ouest**  
**Altitude : 68 m -217 m**  
**Population : 801 Habitants (2014)**  
**Densité / km<sup>2</sup> : 70 habitants / km<sup>2</sup>**



## **SOMMAIRE**

<input type="checkbox"/>	Couverture et Sommaire	page 1
<input type="checkbox"/>	Mot du Maire	page 3
<input type="checkbox"/>	Vœux du Conseil -	page 4
<input type="checkbox"/>	C.R. Conseil Municipal	page 5
<input type="checkbox"/>	Résultats des Elections Régionales	page 15
<input type="checkbox"/>	Informations Municipales	page 16
	Dépôts sauvages d'ordures	
	Sacs Poubelles	
	Urbanisme Réglementation	
	Info sur la TNT HD nuit 4 au 5 avril 2016	
<input type="checkbox"/>	Informations Intercom	page 19
<input type="checkbox"/>	Infos des Ecoles	page 22
<input type="checkbox"/>	Infos Associatives	page 24
<input type="checkbox"/>	Les Lucioles	
<input type="checkbox"/>	Villy Village	
<input type="checkbox"/>	Noël des enfants de la commune	
<input type="checkbox"/>	Repas des Aînés	
<input type="checkbox"/>	Ecole de nos Loustics	
<input type="checkbox"/>	Troupe Tonton Marcel	
<input type="checkbox"/>	Relais Paroissial	
<input type="checkbox"/>	UNC Anciens Combattants	
<input type="checkbox"/>	Centre de Secours SDIS	page 36
<input type="checkbox"/>	Etat Civil - Dates à retenir	page 37
<input type="checkbox"/>	Office Tourisme Bocage Normand	page 38
<input type="checkbox"/>	Association Equilibre	page 39
<input type="checkbox"/>	Numéros et Horaires utiles	page 40

**Bulletin élaboré par la Commission Communication, composée de : Norbert Lesage, Eric Bayeux, Samuel Beaupaire, Arnaud Condé, Mélanie Lecouturier, Alain Meillon, Omar Touzani, Daniel Joly.**



## HOMMAGE AUX VICTIMES DES ATTENTATS DE PARIS LE 13 NOVEMBRE 2015

TOUS UNIS CONTRE  
LE TERRORISME



### Le Mot du Maire



Mesdames, Messieurs,

L'année 2015 aura été une année marquée par d'horribles événements. En janvier tout d'abord, attentats au journal Charlie Hebdo et à l'Hyper Cacher (17 morts). En novembre des attaques diverses dans Paris, semant la terreur et la mort dans les rues, perpétrées avec lâcheté, touchant de nombreuses personnes dont le seul tort était de se trouver là, au mauvais moment...! (130 morts)

Je tenais au nom du Conseil Municipal, à exprimer ma compassion à toutes les familles meurtries par ces attentats abjects.

La France et les Français resteront debout et résisteront comme ils l'ont toujours fait, la vie doit continuer !

L'année 2015 touchant à sa fin, il est de tradition de faire un point sur les projets réalisés et en cours :

- Inauguration en juin du terrain Multisports
- Mise en conformité de la rampe de l'escalier donnant accès aux locaux de l'ancienne mairie actuellement utilisés pour les activités des « TAP ».
- Etude en cours pour l'aménagement d'un espace culturel près de la Salle des Fêtes (par réhabilitation du local dit "Salle des Habits" principalement utilisé par la troupe TTM)
- Panneaux de dénomination des rues, numérotation des habitations : la Mairie a obtenu un accord de subvention de la part de notre Député M. TOURRET (2000 €). La commande sera lancée début 2016.
- PLU (Plan de Zonage / Assainissement) : l'étude est toujours en cours, une nouvelle réunion ayant eu lieu le 27 novembre 2015 avec les organismes concernés.

Les Conseillers et moi-même souhaitons à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année. Que cette année 2016 puisse voir la concrétisation de vos souhaits les plus chers. Nous souhaitons avec force que cette année 2016 soit une année de Paix et de Sérénité, et qu'une solution acceptable et durable soit trouvée afin que le terrorisme soit éradiqué.

le Maire,  
Norbert LESAGE

**VOEUX DU MAIRE**  
**Dimanche 10 Janvier 2016**  
**11h00 - Salle des Fêtes**

*Le Conseil Municipal vous souhaite un....*



## REUNION CONSEIL MUNICIPAL Du 01 juillet 2015

L'an Deux mille quinze, le Mercredi 01 Juillet à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. LESAGE Norbert, Maire.

### **Présents :**

Norbert LESAGE Maire, FORVEILLE Corinne et MEILLON Alain Adjointes ; Catherine MARIE Daniel JOLY - Mélanie LECOUTURIER - Nathalie JARDIN - Stéphane BARETTE - Eric BAYEUX - Omar TOUZANI – Gilbert LUBIN

### **Absents excusés :**

- Arnaud CONDE ayant donné pouvoir à Norbert LESAGE
- Jacques VERTES ayant donné pouvoir à Alain MEILLON
- Isabelle MIALDEA

### **Absents non excusés :**

- Samuel BEAUREPAIRE

**Elu secrétaire :** M. Daniel JOLY

### **N° 2015-09-01 : APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 08 JUIN 2015:**

Le Procès verbal de la réunion du conseil municipal du 8 Juin 2015 est adopté à l'unanimité.

### **N° 2015-09-02 : PROJET DE CLASSEMENT DES CHEMINS RURAUX DANS VOIRIE COMMUNALE :**

M. le Maire fait savoir au Conseil que, dans le cadre de la future mutualisation de la voirie au sein de « Villers-Bocage Intercom », il est nécessaire d'actualiser le tableau de la voirie classée dans le domaine communal et d'y prévoir la liste des chemins ruraux, actuellement revêtus, susceptibles d'être classés dans la voirie communale. Il précise que les services de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la MER) peuvent apporter leur concours pour les différentes démarches techniques et administratives (mesures des longueurs et procédure de classement des chemins ruraux dans le domaine public communal).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à procéder à ce recensement et à s'adjoindre le concours des services de la DDTM. A l'issue de ce recensement, il sera procédé, selon les textes et règlements en vigueur, au transfert véritable des chemins ruraux dans le domaine communal.

### **N° 2015-09-03 : SUPPRESSION DE LA PERMANENCE DES ELUS LE SAMEDI MATIN**

M. le Maire propose au Conseil Municipal de supprimer la permanence des élus le samedi matin en raison du fait qu'elle est peu utilisée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de supprimer cette permanence. La décision prend effet au 4 Juillet 2015.

### **N° 2015-09-04 : MODIFICATION TABLEAU DES COMMISSIONS – DESIGNATION DE PRESIDENTS :**

A la demande de certains conseillers, M. le Maire propose de modifier les commissions municipales et de désigner des présidents.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide :

- De ne pas changer la liste des commissions communales décidée le 28 Mars 2014
- De modifier la composition de certaines commissions de la façon suivante :
  - M. Gilbert LUBIN intègre les commissions « Finances » et « Agriculture, Urbanisme et Aménagement du Territoire »
  - M. Daniel JOLY intègre la commission « Communication »

De répartir les présidences de la façon suivante :

- Commission Communale des Impôts Directs : Norbert LESAGE, Maire ;
- Commission Listes Electorales : Norbert LESAGE, Maire ;
- Commission Patrimoine et Bâtiments Communaux : Norbert LESAGE, Maire ;
- Commission Voirie et Chemins : Norbert LESAGE, Maire
- Commission Agriculture, Urbanisme et Aménagement du Territoire : Norbert LESAGE, Maire ;
- Commission des Ecoles : Corinne FORVEILLE, 1<sup>ère</sup> Adjointe ;
- Commission Animation-Associations : Corinne FORVEILLE, 1<sup>ère</sup> Adjointe ;
- Commission Finances Communales : Alain MEILLON, 2<sup>ème</sup> Adjoint ;
- Commission Communication : Alain MEILLON, 2<sup>ème</sup> Adjoint ;
- Commission Atelier Municipal : Alain MEILLON, 2<sup>ème</sup> Adjoint.

Il est précisé que, de par la Loi, le Maire est président de droit de toutes les commissions. L'organisation ci-dessus est mise en place pour une meilleure efficacité

## **N° 2015-09-05 : CHOIX DU BUREAU d'ETUDE REVISION DU PLAN DE ZONAGE ASSAINISSEMENT :**

M. le Maire rappelle au Conseil que, par délibération du 8 Juin 2015, et conformément aux recommandations de l'Agence de l'Eau, il a été autorisé à lancer une consultation pour la révision du Plan de Zonage Assainissement, établi initialement en Juillet 2005, afin de tenir compte de l'évolution de l'urbanisation depuis cette date et prendre en compte l'impact les projets mentionnés dans le PLU en cours d'élaboration, que ce soit en zones Urbaine, Agricole, et Naturelle.

Quatre entreprises ont été contactées, deux se sont excusées et, parmi les deux offres reçues, l'une ne semble pas correspondre à la demande qui porte sur l'ensemble de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal charge M. le Maire de consulter à nouveau, l'ensemble de ces entreprises et d'élargir la diffusion de la demande auprès d'autres bureaux d'études.

## **N° 2015-09-06 : CONTRAT CAE-CUI:**

M. le Maire fait savoir au Conseil qu'un contrat CAE/CUI arrivera à son terme fin Août et qu'il est nécessaire de conclure un nouveau contrat pour recruter une nouvelle personne qui occupera un emploi polyvalent au service scolaire (Garderie Scolaire, Surveillance cantine, Temps d'activités Périscolaires, Aide aux Ecoles, Entretien des locaux (Ménage).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise M. le Maire à conclure un nouveau contrat CAE/CUI pour un temps de travail de 20h par semaine à effet du 1<sup>er</sup> Septembre 2015.

## **N° 2015-09-07 : REORGANISATION DES SERVICES :**

M. le Maire propose de procéder à une réorganisation des services en modifiant les attributions de certains agents affectés au service scolaire (fonction d'ATSEM à l'école, ménage, garderie, restaurant scolaire, TAP). Un tableau des futurs horaires sera établi et adressé au Comité Technique Paritaire, rattaché au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, pour avis. Après quoi, il prendra les arrêtés individuels correspondants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise M. le Maire à procéder à cette réorganisation qui prendra effet à la rentrée de Septembre 2015.

## **N° 2015-09-08 : EXONERATION DES PENALITES DE RETARD AUX ENTREPRISES AYANT REALISE LA REHABILITATION DU PRESBYTERE EN MAIRIE ET 4 LOGEMENTS :**

M. le Maire signale qu'une partie des travaux concernant les marchés conclus lors de la « réhabilitation du presbytère en mairie et 4 logements » ont été effectués hors délai. De ce fait, les services de la Trésorerie, en application du Code Des Marchés Publics, sont en droit d'infliger des pénalités de retard auxdites entreprises.

M. le Maire précise que les retards constatés ne sont pas systématiquement imputables aux entreprises et propose de ne pas appliquer ces pénalités de retard, sauf à l'une d'entre elles.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de ne pas appliquer les pénalités de retard, sauf pour l'entreprise JONES, et charge M. le Maire de transmettre cette délibération aux services de la Trésorerie.

## **N° 2015-09-09 : INSCRIPTION DE CHEMINS AU PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNEE**

M. le Maire signale qu'il a reçu une relance de « Calvados Tourisme » à propos d'un courrier daté du 7 Novembre 2014 concernant le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). A priori, ce courrier n'est pas parvenu en Mairie. Cela dit, il est demandé au Conseil de se positionner sur les 3 points suivants :

- émettre un avis sur le PDIPR ;
- approuver l'inscription de certains chemins présents sur la commune et s'engager à maintenir une continuité d'itinéraire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité prend la délibération suivante ainsi rédigée selon le modèle transmis par «Calvados Tourisme»

« Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal de la lettre en date du 21 Septembre 1995 par laquelle Mme le Président du conseil général l'informe qu'en application de la loi 83-663 du 22 Juillet 1983, le département a décidé de procéder à l'élaboration d'un plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée.

Cette loi prévoit que les communes concernées délibèrent d'une part sur le projet départemental et, d'autre part, sur les chemins ruraux à inscrire (en les désignant de façon précise) empruntant des itinéraires de randonnées.

L'inscription au PDIPR, effective après délibération du Conseil Général, engage la commune sur le maintien des chemins ruraux concernés. En cas d'aliénation ou de suppression d'un chemin rural inscrit au PDIPR, la commune doit informer le Département (Calvados Tourisme) et lui proposer un itinéraire de substitution. Ce nouvel itinéraire devra être approprié à la pratique de la randonnée et ne saurait allonger le parcours de manière excessive ou diminuer sensiblement la qualité des voies empruntées.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal considérant l'intérêt du dossier :

- 1) Emet un avis favorable sur le projet de plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée ;
- 2) Approuve l'inscription des chemins suivants au plan départemental avec la possibilité de proposer des chemins complémentaires non inventoriés sur les documents joints :
  - Chemin rural n° 29 du Maizerais au Bois de L'Ecanet
  - Chemin rural n° 30 du Moulin de Gournay à Villers.
- 3) S'engage en cas d'aliénation d'un chemin rural susceptible d'interrompre la continuité d'un itinéraire inscrit au plan départemental à assurer soit le maintien, soit le rétablissement de cette continuité par un itinéraire de substitution de même qualité. »

## **2015-09-10 : INFORMATIONS DIVERSES**

- Accessibilité aux bâtiments publics : Un état des lieux doit être établi et transmis pour le 27 Septembre prochain aux services demandeurs.

.../...

- Etude du PLU : La prochaine réunion de travail est fixé au mardi 7 Juillet 2015 à 19 heures.  
... / ...
- Présentation du projet de l'espace culturel : L'ébauche établie par l'architecte est présentée au conseil et sera adressée à l'association TTM pour avis. Les observations seront adressées à l'architecte afin de finaliser le projet qui sera ensuite chiffré.  
.../...
- Panneaux de rue et Numérotation des maisons : Il est décidé d'ajouter à la commande un mât pour le pavoisement de la mairie ainsi que quelques numéros de maisons supplémentaires pour tenir compte des divisions de parcelles en cours faisant l'objet de certificats d'urbanisme positifs.  
.../...
- Vêtements de travail pour les agents de l'atelier : Il semblerait que les vêtements de pluie n'aient pas été livrés. Une vérification de la commande va être faite et fera l'objet, le cas échéant, d'une commande complémentaire ou d'une réclamation auprès du fournisseur.  
.../...
- Cérémonies des 8 Mai et 11 Novembre : à la demande des pompiers qui ne sont plus en mesure d'assurer leur présence dans les deux communes, et en accord avec les associations des anciens combattants de Villy et de Villers, les pompiers ne seront plus présents qu'à Villers Bocage pour les cérémonies du 8 Mai et qu'à Villy-Bocage les 11 Novembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 30 mn.



<b>REUNION CONSEIL MUNICIPAL</b> <b>Du 22 septembre 2015</b>
-----------------------------------------------------------------

L'an Deux mille quinze, le Mardi 22 Septembre à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. LESAGE Norbert, Maire.

**Présents :**

- Maire : Norbert LESAGE - Adjointes : FORVEILLE Corinne et MEILLON Alain - Conseillers : Catherine MARIE - Daniel JOLY - Mélanie LECOUTURIER - Nathalie JARDIN - Stéphane BARETTE
- Omar TOUZANI - Samuel BEAUREPAIRE - Isabelle MIALDEA

**Absents excusés :**

- Arnaud CONDE ayant donné pouvoir à Norbert LESAGE
- Eric BAYEUX ayant donné pouvoir à Corinne FORVEILLE
- Gilbert LUBIN

**Absent non excusé :**

- Jacques VERTES

**Elu secrétaire :** M. Alain MEILLON

**N° 2015-10-01 : APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 01 JUILLET 2015 :**

Avec une modification (Isabelle MIALDEA absente excusée), le procès verbal de la réunion du conseil municipal du 01 Juillet 2015 est approuvé à l'unanimité.

## **N° 2015-10-02 : DEVIS FENETRES :**

N'ayant reçu que trois devis sur quatre demandés, Monsieur le Maire propose de reporter cette question. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

## **N° 2015-10-03 : DEVIS VOIRIE :**

Une seule entreprise ayant rendu son devis, sur les quatre contactées, Monsieur le Maire propose de reporter cette question à une prochaine réunion. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

## **N° 2015-10-04 : PROPOSITION DESK :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la proposition de l'entreprise DESK, de renouveler la photocopieuse SHARP réf : MX2314 de la Mairie et celle de l'Ecole MXM 202, soit sous forme de location ou sous forme d'achat.

Après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité, charge M. le Maire de consulter d'autres fournisseurs avant de prendre position sur la proposition de la Société DESK.

## **N° 2015-10-05 : LOI « NOTRe »:**

M. le Maire donne lecture du courrier adressé par M. le Préfet, relatif à la loi n° 2015-991 du 07 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe) qui vient d'être promulguée. Elle impose d'arrêter, avant le 31 mars 2016, un nouveau schéma départemental de la coopération intercommunale (SDCI).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet à l'unanimité, un avis réservé sur le schéma des orientations proposées et demande une clarification, notamment sur la signification des fusions au regard des intérêts de la population.

## **N° 2015-10-06 : TAP – DEMANDE DE VILLERS-BOCAGE POUR LE REMBOURSEMENT DES FRAIS.**

M. le Maire fait savoir au Conseil que la commune de Villers Bocage demande la prise en charge du coût des activités périscolaires (TAP) 2015-2016, pour les enfants de Villy scolarisés à Villers.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, considérant que les enfants concernés ont été inscrits dans les écoles de Villers sans dérogation, ne donne pas suite à cette demande.

## **N° 2015-10-07 : DEMANDE DE VILLERS-BOCAGE POUR LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT SCOLAIRE**

M. le Maire fait savoir au Conseil que la commune de Villers Bocage demande la prise en charge des coût de fonctionnement scolaire, pour les enfants de Villy scolarisés à Villers.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, considérant que les enfants concernés ont été inscrits dans les écoles de Villers sans dérogation, ne donne pas suite à cette demande.

## **N° 2015-10-08 : BATIMENTS COMMUNAUX (Pignon sud Salle des Fêtes) :**

M. le Maire présente au conseil le devis de l'EURL Menuiserie Guilbert, d'un montant de 2386.60 € TTC pour la fourniture de bardage qui sera posé sur le pignon sud de la salle des fêtes par les agents communaux. Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à passer commande pour la réalisation de ce projet. La dépense sera inscrite en section d'investissement du budget de l'exercice en cours.

## **N° 2015-10-09 : CONVENTION FAMILLES RURALES:**

M. le Maire propose de reconduire la convention avec « Familles Rurales » pour l'animation des TAP pour l'année scolaire 2015/2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise M. le Maire à signer cette convention.

## INFORMATIONS DIVERSES :

- A l'occasion du compte-rendu verbal de la réunion parents/enseignants de ce soir, d'où il ressort notamment que la pose d'un luminaire au-dessus du tableau de la classe de CE1 pour améliorer la visibilité ne donne pas de résultats satisfaisants, le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour l'achat d'un nouveau tableau. Le choix sera fait après consultation des enseignants par les membres de la commission scolaire.
- Un projet de convention d'occupation temporaire par un agriculteur d'un terrain municipal est en cours de préparation.
- Il a été constaté un traitement excessif par désherbant et débroussaillant sur la route du Buquet. Le Conseil Municipal, s'interroge sur les suites à donner.
- Le résultat de la demande de subvention pour l'acquisition des panneaux de rue devrait être connu pour la fin du mois.
- Le relais paroissial signale qu'une partie du plancher de l'église nécessite une réparation. Celle-ci sera réalisée dans le courant de l'hiver.
- Le relais paroissial adresse ses remerciements pour les travaux de peinture et la consolidation des vitraux de l'église. Il signale également l'arrivée de 2 nouveaux prêtres.
- Compte tenu des incivilités générées par les enfants dans le cadre de la cantine et de la garderie, le conseil municipal envisage d'apporter des modifications visant à durcir le règlement qui encadre ce service communal. Le Conseil Municipal prendra une délibération en ce sens lors de sa prochaine réunion.
- Certains parents d'élèves ont émis le souhait de venir assister aux repas dans la cantine afin de constater l'ambiance et le comportement des enfants. Le conseil est d'accord. Les parents intéressés doivent se signaler en temps voulu auprès des membres de la commission municipale scolaire.
- La limitation de vitesse à 30 Km/h sur la route du Maizerais, n'est pas respectée. Des contrôles sont susceptibles d'être mis en place par la Gendarmerie.
- L'affiche reproduisant la charte des droits de l'homme sera installée sur la façade de l'école en même temps que la pose du drapeau français.
- La pose d'une barrière est envisagée pour interdire l'accès aux véhicules le soir aux abords du terrain multisports. Un arrêté municipal viendra réglementer les conditions d'utilisation de ce terrain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 24h.



<p align="center"><b>REUNION CONSEIL MUNICIPAL</b> <b>Du 03 Novembre 2015</b></p>
---------------------------------------------------------------------------------------

L'an deux mille quinze, le Mardi 03 Novembre à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. LESAGE Norbert, Maire.

### Présents :

Maire : Norbert LESAGE - Adjoint au Maire : FORVEILLE Corinne et MEILLON Alain - Conseillers :  
- Daniel JOLY - Mélanie LECOUTURIER - Nathalie JARDIN - Stéphane BARETTE - Omar TOUZANI  
- Arnaud CONDE - Samuel BEAUREPAIRE - Isabelle MIALDEA

**Absents ayant donné pouvoir :**

Catherine MARIE ayant donné pouvoir à Stéphane BARETTE  
Gilbert LUBIN ayant donné pouvoir à Norbert LESAGE  
Eric BAYEUX ayant donné pouvoir à Alain MEILLON

**Absent non excusé :**

Jacques VERTES

**Elu secrétaire :** Alain MEILLON

**N° 2015-11-01 : APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 22 Septembre 2015 :**

Le procès verbal de la réunion du conseil municipal du 22 Septembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

**N° 2015-11-02 : PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE DU CALVADOS :**

Après avoir entendu les explications fournies par M. le Maire, appuyées pour information, par le document SDCI (Schéma Départemental de Coopération Intercommunal), et après de nombreux échanges, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'émettre un avis défavorable, souhaitant par ce biais attirer l'attention sur le fait que, pour une cohérence territoriale, le schéma de production d'eau et l'assainissement devrait correspondre au périmètre de la fusion des deux intercommunalités actuelles (VBI et ACI).

**N° 2015-11-03 : CLASSEMENT DES CHEMINS RURAUX EN VOIES COMMUNALES (procédure dispensée d'enquête article L 141-3 du code de la voirie routière) :**

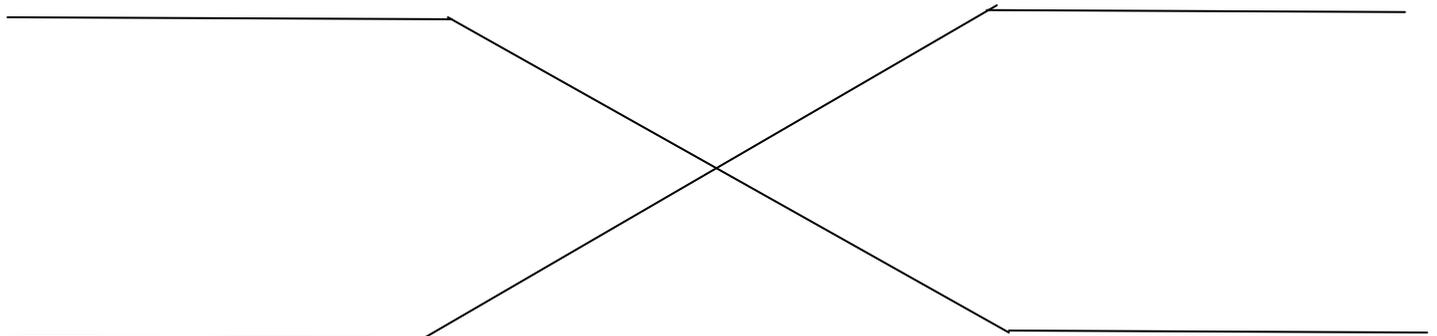
Monsieur le Maire rappelle que les caractéristiques de certains chemins ruraux et chemins d'exploitation sont devenus, de part leur niveau d'entretien et leur utilisation, assimilables à de la voirie communale d'utilité publique.

De même, les voies de lotissements achevés sont assimilables à de la voirie communale.

Il propose au Conseil Municipal de classer ces voies dans la voirie communale.

Il rappelle que l'opération envisagée n'a pas pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par lesdites voies et, qu'aux termes de l'article L.141-3 du code de la voirie routière, le classement et déclassement des voies communales sont prononcés par le conseil municipal.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide le classement dans la voirie communale des voies suivantes :



## CHEMINS RURAUX ET VOIES COMMUNALES (11 635 mètres linéaires)

N° des Voies		Longueurs	Largeurs	Surfac e m <sup>2</sup>	N° des Voies		Longueurs		
CR	3	125	2,50	314	CR	46	52	3,00	156
CR	4	290	2,50	725	CR	47	230	3,00	690
CR	8	140	2,50	350	CR	47	85	2,50	213
CR	10	145	3,00	435	CR	48	185	2,60	741
CR	10	30	2,50	75	CR	48	284	3,00	852
CR	17	25	3,00	75	CR	48	330	3,00	990
CR	25	600	3,00	1800	CR	136	165	2,50	450
CR	32	160	3,00	480	Impasse Colombier		130	6,00	930
CR	33	25	2,50	63	Impasse Préaux		165	7,50	1400
CR	43	600	2,60	1560	CR	14	85	2,50	212
CR	44	250	2,50	625	CR	217	260	3,70	1230
CR	44	190	2,50	475					

donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour procéder aux démarches et formalités nécessaires à la modification du tableau de classement de la voirie communale et du document cadastral.

### N° 2015-11-04 : FENETRES DE L'ANCIENNE MAIRIE, CHOIX DEVIS :

M. le Maire présente au Conseil les différents devis établis par les entreprises ayant répondu à la consultation en vue du remplacement des fenêtres et portes du bâtiment abritant actuellement le Relais Paroissial, les activités TAP (Temps activités périscolaires) et les classes de CM1 et CM2 :

- Entreprise Laurent GUILBERT 31548.82 € TTC
- Normandie FENETRES 34153.20 € TTC
- D.R.D. 39652.88 € TTC
- « B » PLAST 45979.74 € TTC

Le devis de l'entreprise Laurent GUILBERT ne prévoyant pas de système Oscillo-battant, le Conseil charge M. le Maire de demander un complément de devis incluant ce procédé auprès de l'entreprise Laurent GUILBERT.

### N° 2015-11-05 : CHOIX DU BUREAU D'ETUDE, REVISION DU PLAN DE ZONAGE :

M. le Maire rappelle que, dans le cadre des démarches du PLU, l'Agence de l'Eau oblige la commune à procéder à la mise à jour de son schéma d'assainissement et présente au Conseil les différents devis reçus des bureaux d'études pour la révision du plan de zonage :

- SA2E 2700 HT
- SIBEO 2800 HT
- CAVOIS 2850 HT
- SOGETI 4000 HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de retenir la Sté SIBEO sous réserve d'obtenir un complément d'information que la commission travaux se chargera d'analyser.

### N° 2015-11-06 : CHOIX DEVIS TRAVAUX VOIRIE POUR TRANSFERT :

Après avoir entendu les explications de M. le Maire, le Conseil reporte cette question dans l'attente de plus amples informations.

## **N° 2015-11-07 : MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA CANTINE ET DE LA GARDERIE :**

Devant le nombre croissant des incivilités formulées envers le personnel de la cantine et de la garderie, les élus de la commission scolaire propose au Conseil Municipal de procéder à la modification du règlement de la cantine / garderie.

L'absence d'amélioration dans le comportement des enfants, et cela malgré la mise en application des sanctions prévues par le règlement actuel, amène à constater une absence d'implication de certains parents dans le rôle qui doit être le leur en pareil circonstance.

En conséquence, la Commission Scolaire, qui a entendu les représentants des Parents d'élèves lors du Conseil d'École de fin juin 2015, propose d'aménager le règlement de la cantine / garderie, en le modifiant de la façon suivante :

### Premier point :

- Responsabiliser les élèves en nommant un chef de table par semaine qui sera chargé de collationner les couverts en bout de table en fin de repas, il ( ou elle) sera seul(e) à pouvoir se lever de table pour aller chercher de l'eau, du pain ou demander une intervention des encadrants municipaux etc...

### Second point :

- Les enfants qui auront lancé, renversé ou plus généralement, joué avec la nourriture, se verront appliquer comme sanction une obligation de nettoyage
- Ils impliqueront directement leur responsable de table qui se verra dans l'obligation d'aider à nettoyer les dégâts causés par ses camarades de table. Le but étant de rendre les enfants d'une même table solidaires entre eux afin que l'endroit soit respecté.

### Troisième point :

- Il a été décidé de durcir le règlement interne de la Cantine/Garderie en modifiant le degré des sanctions de la manière suivante :

**1<sup>ier</sup> incident**     **Rappel au règlement (notifié aux parents)**

**2<sup>ème</sup> incident**     **AVERTISSEMENT** et **exclusion temporaire une semaine sans remboursement**

**RECIDIVE**     **EXCLUSION DEFINITIVE**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve les modifications du règlement Cantine/Garderie. Ce nouveau règlement sera transmis à tous les parents ayant un enfant scolarisé, par le biais des enseignants.

## **N° 2015-11-08 : REFECTION DU CHEMIN ENTRE VILLERS-BOCAGE ET VILLY-BOCAGE:**

M. le Maire rappelle que le chemin CR136 sert pour partie de « délimitation » dans le sens de sa longueur, entre la commune de Villers Bocage et celle de Villy-Bocage, et que ce chemin nécessite une réfection.

En accord avec la commune de Villers-Bocage, il est prévu de réaliser des travaux de réfection sur cette partie de voirie du CR136 à raison de 40% pour la commune de Villy-Bocage et 60% pour la commune de Villers-Bocage. La commune de Villers s'est chargée de consulter des entreprises. Il en ressort que le devis de l'entreprise HELLOUIN a été retenu pour un montant total de 2052.36 € TTC.

Pour que cette voirie soit refaite sur toute sa longueur, la commune de Villy-Bocage prend à sa charge le complément de travaux qui s'élèvent à 2471.31 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte cette proposition

## N° 2015-11-09: PHOTOCOPIEURS :

M. le Maire rappelle que, lors de la précédente réunion, il a été chargé de consulter plusieurs fournisseurs de photocopieurs en vue du remplacement éventuel du parc actuel (mairie et école).

Le conseil, après avoir entendu les explications de M. le Maire, décide à l'unanimité de ne pas donner suite aux offres de remplacement du matériel, celui-ci étant encore dans un état satisfaisant.

## Informations diverses :

La commission animation a fixé différentes dates de manifestations :

- 29 Novembre : repas des aînés ;
- 12 Décembre : Noël des enfants (jusqu'au CM2) avec séance de cinéma suivi d'un goûter ;
- 17 Décembre : Noël des employés communaux ;
- 10 Janvier 2016 : Vœux du Maire et de la Municipalité à 11 heures.
- 27 Mars 2016 : Traditionnelle Course aux Œufs
- 04 Juin 2016 : Journée sportive

Par ailleurs, l'Ecole organise le 11 Décembre : Le Marché de Noël

Enfin, la distribution des sacs pour les ordures ménagères ainsi que pour les « recyclables » aura lieu les 11 Décembre de 15h30 à 19h et le 12 Décembre de 9h à 12h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0h45mn.



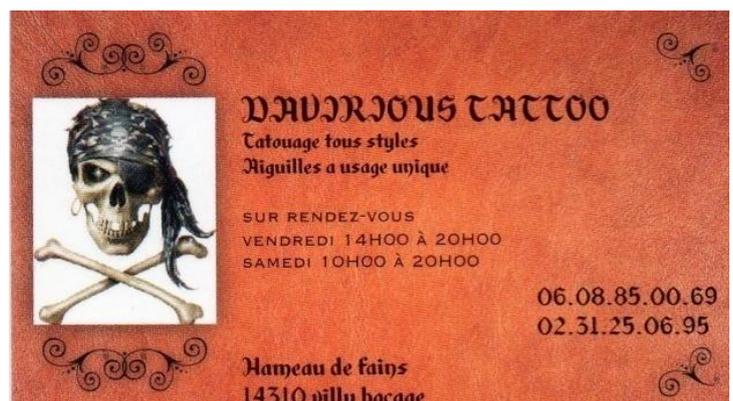

**Armelle coiffure**  
coiffeuse à domicile  
page facebook armelle coiffure  
06.81.76.51.59  
spécialiste des coiffure de mariée  
rdv du lundi au samedi



Près de chez vous,  
des légumes tout frais,  
directement du lieu de production  
**Pierre Moisenier**  
à Pierrelaye - VILLY Bocage  
Tél-fax 02.31.77.16.37  
Plan d'accès au dos



**A@IDEC**  
Assistance Informatique  
Domicile - Entreprises - Collectivités  
VENTE - INSTALLATION - DEPANNAGE - CONSEILS  
PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS  
MATÉRIEL TOUTES MARQUES - LOGICIELS - INTERNET  
RESEAUX D'ENTREPRISE - SECURITE - SAUVEGARDES  
WINDOWS / LINUX - VIRTUALISATION  
DEVELOPPEMENT & HEBERGEMENT WEB  
Interventions rapides sur tout le Calvados  
email : aidec@aidec-info.com  
06 62 33 25 83  
02 31 97 01 42  
Rte de Saint Louet  
14310 VILLY BOCAGE



**DAVIROUS TATTOO**  
Tatouage tous styles  
Aiguilles a usage unique  
SUR RENDEZ-VOUS  
VENDREDI 14H00 À 20H00  
SAMEDI 10H00 À 20H00  
06.08.85.00.69  
02.31.25.06.95  
Hameau de fains  
14310 villy bocage

**ELECTIONS REGIONALES 06/12/2015  
RESULTATS A VILLY-BOCAGE**

*1<sup>ier</sup> TOUR*



Nombre d'électeurs	570	
Nombre de Votants	303	53.16%
Bulletins exprimés	285	94.05%
Bulletins Nuls	7	2.31%
Bulletins Blancs	11	3.63%
Abstentions	267	46.84%

**Candidatures**

Conduite par	Liste	Nbre Voix
CALBRIX Nicolas	Debout la France	13
LECOEUR Alexandra	Nouvelle Donne	3
SOUBIEN Yanic	Europe Ecologie les Verts	24
LE MANACH Pascal	Lutte Ouvrière	4
MAYER ROSSIGNOL Nicolas	Partie Socialiste	62
BAY Nicolas	Front National	87
JUMEL Sébastien	Front de Gauche	6
MORIN Hervé	U.D.I - Les Républicains	81
LOUTRE Jean-Christophe	Union Populaire Républicaine	5

**ELECTIONS REGIONALES 13/12/2015  
RESULTATS A VILLY-BOCAGE**

*2<sup>ième</sup> TOUR*



Nombre d'électeurs	570	
Nombre de Votants	384	67.37%
Bulletins exprimés	373	97.14%
Bulletins Nuls	4	1.04%
Bulletins Blancs	7	1.82%
Abstentions	186	32.63%

**Candidatures**

Conduite par	Liste	Nbre Voix
MORIN Hervé	U.D.I - Les Républicains	145
BAY Nicolas	Front National	122
MAYER ROSSIGNOL Nicolas	Partie Socialiste	106







## ATTENTION

Le 25 décembre 2014 et le 1<sup>er</sup> Janvier 2016 tombant le Vendredi, jour du passage du camion-poubelle...

Le ramassage des poubelles sera reporté au lundi qui suit.



## URBANISME : DEMARCHES ET REGLEMENTATIONS

Dans différents endroits de la commune, il a été constaté que certains propriétaires avaient construit ou fait édifier des bâtiments sans avoir obtenu d'autorisation administrative.

Il s'agit d'une infraction à la législation en matière d'urbanisme.

Si les travaux ne sont pas conformes aux lois et règlements en vigueur, vous risquez des poursuites judiciaires, passibles d'une amende et de la démolition des constructions réalisées sans autorisation administrative.

### Attention

N'engagez pas de travaux sans autorisation !

Pour éviter tout problème de voisinage et/ou administratif, il convient de se renseigner auprès des services compétents (Mairie ou Direction Départementale des Territoires et de la Mer)

### Bon à savoir

Les imprimés des diverses autorisations d'urbanisme sont disponibles en Mairie.

Ils peuvent être téléchargés sur le site « service public ».

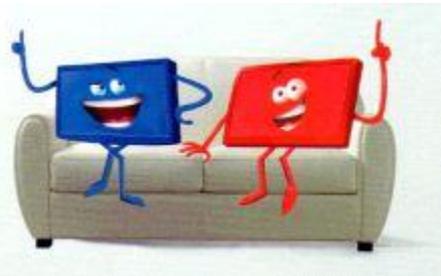




## Que va-t-il se passer dans la nuit du 4 au 5 avril 2016 ?

Pendant cette nuit, les normes de diffusion de la TNT vont évoluer pour permettre une redistribution des chaînes de la TNT sur un nombre plus limité de fréquences.

L'arrêt de la norme MPEG-2 et le passage au tout MPEG-4 est une opération technique sans précédent qui touchera toute la France métropolitaine simultanément.



Le 5 avril, les téléspectateurs dont les téléviseurs ou adaptateurs ne sont pas compatibles avec la norme MPEG 4 (matériel compatible HD) ne pourront plus recevoir la TNT. Compte tenu du fait que l'opération est d'envergure nationale, il est important que ces personnes anticipent la mise aux normes de leur matériel pour éviter une pénurie des adaptateurs en avril 2016.

De plus, tous les foyers recevant la télévision par une antenne râteau devront relancer le programme de recherche et mémorisation des chaînes de leur téléviseur compatible HD, afin de bénéficier des 25 chaînes gratuites de la TNT qui évolueront pour la plupart en Haute Définition.





## JC LECHAUME COUVERTURE

11 rue de Bure, 14670 TROARN - 02.31.78.80.94 / 06.11.40.58.15  
La Bergerie, 14310 VILLY BOCAGE

- **TRAVAUX DE TOITURE EN NEUF. RENOVATION. REPARATION ET PETITS TRAVAUX**
- Couverture, Etanchéité, zinguerie
- Isolation, bardage
- Démoussage des toitures / Ramonage
- Fenêtres de toit
- Panneaux solaires
- Destruction de nids de guêpes

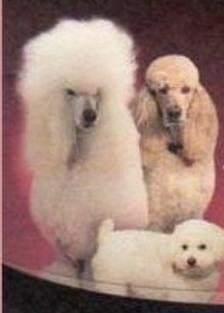


## IDE

### électricité

installation et dépanage

14310 villy bocage  
tel 06 04 40 06 64



## Le Fou Fou Chic

Toilettage canin à domicile

Tout les services d'un salon à votre domicile.  
Tonte complète ,coupe ciseaux ,  
épilation ,shampoing...

Alicia

Vous Proposez Ses Services

06.70.47.99.86



www.Mania-Concept.com

**Cédric MOUCHEL-VICHARD**

Hameau de Fains  
14310 VILLY-BOCAGE  
FRANCE

06-15-92-58-76  
contact@mania-concept.com

## CENTRE DE LOISIRS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VILLERS-BOCAGE IN TERCOM



Votre contact :  
Sophie LEROY

Service Jeunesse  
18 Rue Emile Samson  
14310 VILLERS BOCAGE  
Tél : 02.31.77.88.05  
[jeunesse@vbi14.fr](mailto:jeunesse@vbi14.fr)

Le Centre de Loisirs de la communauté de communes de Villers-Bocage Intercom ouvre ses portes pendant :

- Les mercredis après-midi avec repas (transport scolaire possible en fonction du lieu de scolarisation de l'enfant, les enfants sont inscrits soit sur le centre de Villers-Bocage ou sur celui de Noyers Bocage)
- Les vacances scolaires de la Toussaint, Noël (**sous réserve d'un minimum de 15 enfants inscrits par semaine**), Février, Pâques
- L'été : Juillet et Août sur les centres de Villers Bocage et Noyers Bocage (sous réserves d'un nombre minimum de 10 inscrits par semaine).
- Juillet : La Ferme de D'JO pour les enfants de 6 à 12 ans (sous réserve d'un minimum de 16 enfants inscrits par semaine).

L'équipe d'animation accueille les enfants **âgés de 4 à 12 ans** à partir de 12h00 jusqu'à 18h30 (sur les mercredis) et de 7h30 à 18h30 sur les vacances scolaires.

Les activités du centre débutent à 9 h 00 jusqu'à 17 h 00 puis vous pouvez récupérer votre enfant entre 17 h 00 et 18 h 30.

L'équipe d'animation propose aux enfants des activités sur des thèmes variés avec une sortie par période.

### Comment s'inscrire ?

#### Sur internet

Les inscriptions s'effectuent sur le portail familles à l'aide des codes identifiant et mot de passe fournis.

#### Comment ça marche ?

Rendez-vous sur le site [www.vbintercom.info](http://www.vbintercom.info) et accéder à votre page personnelle sur le Portail Familles avec l'identifiant et le mot de passe qui vous ont été envoyés par courrier.

Vous aurez la possibilité de :

- Modifier les renseignements administratifs erronés ou manquants (adresse, tel, email,...)
- Compléter la fiche sanitaire de votre enfant
- Procéder à une demande d'inscription
- Visualiser les réservations déjà validées
- Visualiser les inscriptions en attente de validation.

#### Je n'ai pas d'accès internet.

Les points infos 14 de Villers-Bocage et Noyers-Bocage peuvent vous fournir un accès internet (sur rendez-vous).

#### Que se passe-t-il après ma demande d'inscription ?

Un mail vous est adressé vous confirmant ou non l'inscription de votre enfant :

↳ Dans le cas d'une réponse positive, vous recevez en pièce jointe, le devis correspondant au montant dû et vous disposez d'un délai de 3 jours maximum pour envoyer le paiement à l'intercom de Villers Bocage (indiquez le n° du devis et le nom de l'enfant concerné au dos du chèque).

↳ S'il n'y a plus de places la réponse sera négative et votre enfant ne pourra pas être inscrit sur la période demandée.

#### Comment je paie ?

- Chèque bancaire à l'ordre de Familles Rurales
- Chèques vacances
- Tickets césu.



## Je n'ai pas reçu mes identifiants

Dans ce cas, il faut vous présenter à Villers-Bocage Intercom pour créer votre fiche ou transmettre votre email pour que celle-ci vous soit adressée ou la télécharger sur le site [www.vbintercom.info](http://www.vbintercom.info)



## LOCAL JEUNES (7, Rue de l'Ecanet)



Jérôme, l'animateur du local jeunes, accueille les jeunes de 13 à 16 ans pour des activités. Le « local jeunes » est situé à la Maison des Associations de Villers Bocage.

Les jeunes sont porteurs de projets avec l'animateur.

Ils participent à des actions d'autofinancement leur permettant de partir en séjour pendant les vacances à coût réduit.

### Horaires d'ouvertures :

Mercredi et Samedi : 12h00 - 18 h 30 / En soirée : repas fourni et fermeture 23 h 30.

Ouverture sur les vacances scolaires. (N'hésitez pas à consulter le site de la communauté de communes : [www.vbintercom.info](http://www.vbintercom.info) .

Les tarifs sont soit en accueil ponctuel soit en accueil régulier avec l'achat d'une carte. Les jeunes la possédant bénéficient d'un accès au local jeune. Juste les sorties sont à rajouter en plus. Le prix des sorties oscille entre 4 € et 6 € (exemples : Laser Game, Cinéma, Patinoire, etc...)

**Les tarifs varient en fonction du quotient familial, du régime allocataire et de la situation géographique.**



## Villers-Bocage Intercom met en place un projet SLAM avec l'association Familles Rurales et le Collège de Villers-Bocage.

### **Qu'est-ce que le SLAM ?**

Le SLAM est une poésie déclamée sur fond musical, ou non. Art d'expression orale populaire, il se pratique généralement dans des lieux publics, sous forme de scènes ouvertes et de tournois. Les Slameurs – ou poètes – déclament, lisent, scandent, chantent, jouent des textes de leur cru sur des thèmes libres ou imposés.

Nouvelle forme de poésie, le SLAM allie écriture, oralité et expression scénique.

## Le projet SLAM à Villers-Bocage

Ce projet s'est déroulé sur l'ensemble des classes de 4<sup>ème</sup> du Collège Simone Veil avec les professeurs de français, soit environ 150 élèves. Après un accueil en classe entière au Local Jeunes de Villers-Bocage Intercom pour présenter le projet et l'histoire du SLAM, les ateliers se sont déroulés en demi-groupe dans les classes de Français. Après 2h d'écriture, 2h de mise en voix et d'enregistrement et 1h de répétition c'est le grand moment, la restitution !

### La restitution

La salle polyvalente ouvre ses portes aux Slameurs et c'est une centaine d'élèves, de professeurs et de personnels d'entretien qui viennent écouter les classes. Les CD et livrets de SLAM réalisés par les intervenants de Familles Rurales sont alors distribués aux élèves à ce moment-là pour le plus grand plaisir des parents qui peuvent partager ce projet avec leur jeune.



Expérience positive pour les élèves, prof et animateurs

En plus de cette première expérience devant un public conquis, trois restitutions ont eu lieu à « l'extérieur ». Ainsi, les Slameurs se sont produits à la médiathèque de Villers-Bocage le 28 mars avec environ 12 Slameurs et 30 spectateurs, à la médiathèque d'Anctoville le 29 mai avec environ 20 Slameurs et 50 spectateurs et enfin, à la salle culturelle du DOC le 20 juin lors de la fête de la musique avec 5 Slameurs, des groupes de musique et 20 spectateurs.

### UN grand succès

C'est le constat que fait d'abord la professeure de Français qui remarque que son rapport avec ses élèves a changé, notamment avec ceux qui étaient le plus en difficulté. Cette expérience les a valorisés et leur a donné confiance en eux.

Un succès aussi pour ces jeunes qui se sont produits devant une centaine d'élèves, dont beaucoup ne connaissaient pas le SLAM. Il en faut du courage pour se lancer !

Une professeure témoigne : « *Je suis très emballée par ce type d'initiatives, j'ai beaucoup apprécié la dynamique de groupe. L'équipe des animateurs de Familles Rurales les accompagne vraiment bien. Il faut continuer !* »

### Et après ?

Le projet est renouvelé pour l'année 2015-2016 avec le soutien financier de Villers-Bocage Intercom, du Collège Simone Veil et de l'association Familles Rurales.

Des restitutions extérieures seront de nouveau organisées dans les médiathèques environnantes.

Enfin, très enthousiastes face à ce projet, les élus de la communauté de communes ont souhaité étendre cette proposition aux collèges environnants accueillant des jeunes de l'Intercom.

Si vous souhaitez plus d'informations sur le Local Jeunes et ses actions, vous pouvez contacter son responsable, **Jérôme Thiennette** : Tél. 06.78.16.40.82. [jerome.thiennette@famillesrurales.org](mailto:jerome.thiennette@famillesrurales.org)



## INFOS - ECOLE



### RENTREE SCOLAIRE 2015 - 2016

Horaires scolaires et périscolaires :

LUNDI - MARDI - JEUDI - VENDREDI							
8h45	11h45	11h45	13h15	13h15	14h00	14h00	16h15
Cours		Pause méridienne		Activités Périscolaires		Cours	
MERCREDI							
8h45	11h45						
Cours							



01-09-2015 les vacances sont terminées, il faut réintégrer, voire intégrer pour certains, les classes de cours et faire connaissance avec les enseignants.



L'équipe des professeurs en exercice depuis la rentrée 2015/2016 :

De gauche à droite :

- Catherine HOREL
- Claire DUPONT
- Guillaume FOURMONT
- Sophie DUCHEMIN
- Nadège CAPELLE



## La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen au cœur de l'enseignement moral et civique

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013 rappelle qu'enseigner et faire partager les valeurs de la République est une des missions qui incombent à l'école. Créant l'enseignement moral et civique, qui sera mis en œuvre à partir de la rentrée 2015, elle précise que la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 doit être affichée de manière lisible au sein de tous les établissements scolaires publics ou privés.

Le lundi 09 novembre 2015, inauguration de l'affichage de la plaque "Charte de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen", en présence des enfants des classes CE1 - CE2 - CM1 - CM2 et de leur professeur ainsi que du Maire et de ses deux adjoints.

## PLANTATION DE L'ARBRE DE LA LAÏCITE

Le 14 décembre à 14 heures, a eu lieu la plantation de l'arbre la Laïcité dans l'enceinte de l'école même. Cette petite cérémonie s'est déroulée en présence des enfants de l'école, de leur professeur, du Directeur de l'école M. Fourmont, du DDEN M. Sehier et des élus de la commune, M. Lesage Maire, et de ses Adjoints Mme Forveille et M. Meillon. Un discours a été lu par le représentant de la Municipalité, rappelant ainsi la symbolique liée à son lieu d'implantation "l'Ecole Publique Laïque".



*Désormais, la terre "Villysoise" va nourrir cet Erable Champêtre (Acer Campestre) de sa force paisible et fraternelle. Souhaitons lui longue vie. Qu'il s'élève et déploie ses rameaux et son feuillage avec harmonie. A son image, que la laïcité prenne racine dans les esprits et les cœurs rassemblés, qu'elle résiste aux vents mauvais et protège les générations présentes et à venir de sa tutelle bienfaisante.*

*Amis de la laïcité, nous le savons "Rien n'est jamais acquis à l'homme".*



## INFOS ASSOCIATIVES

### Les Lucioles Villy-Bocage

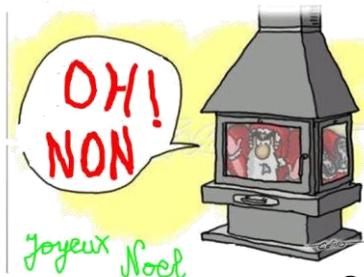


(photo Ouest France 10/07/2015)

Au cours d'un goûter clôturant une année riche en récompenses, chacune des Lucioles, majorettes de Villy-Bocage, a reçu une coupe. La remise de cette récompense s'est effectuée en présence du Maire Norbert Lesage. Les répétitions et inscriptions ont repris dès la mi-septembre, le mercredi à la salle des fêtes de Villy-Bocage. Pour toute demande d'informations, contacter Sandra Cahen, présidente de l'association au 06 17 31 90 05.



## L'HISTOIRE DE L'ANNEE



Un paysan occupe toute la largeur de la route avec son gros tracteur. Ca énerve prodigieusement un jeune homme qui le suit dans une superbe voiture de sport et qui, l'occasion se présentant, met les gaz et double le tracteur en trombe. Arrivant à sa hauteur, il lui montre son capot moteur et hurle au paysan :

- "il y a 200 chevaux là-dessous, p'tit père"

Il va si vite qu'il loupe un virage un peu serré et tombe dans un étang.

Quelques minutes plus tard, le paysan arrive à sa hauteur et lui hurle à son

tour :

- "Alors, on fait boire ses bêtes?"



## VILLY VILLAGE



Le 12 septembre 2015, dame **DUCAS** et sieur **ROSS** ont inauguré la journée Vide Greniers dans le fief de Willey. A noter les "**GUEUX**" du champ de foire qui ne les lâchaient pas d'une guenille, espérant recevoir quelques écus pour leur pitance.....



**Les gueux cherchent quelques nobles chalands à détrousser...**



**Enfin ils ont dérobés la carriole à boisson  
Les gueux vont vendre des boissons et se payer.....**



**..... Un copieux repas devant  
la demeure communale.**



**Dame et Sieur Ducas - Ross font leur petit tour de foire. Dame Ducas en profitera pour s'essayer au Tir à l'Arc**



**Mais que vise Dame Ducas, le préposé à la restauration ou les merguez qui sont sur le grill.....?**





Le tir à l'arc a intéressé de nombreux enfants mais aussi des adultes...



Contacter : [www.archersdelodon.fr](http://www.archersdelodon.fr)

Malgré une matinée humide ils étaient une trentaine d'exposants inconditionnels, à avoir bravé ce temps déplorable en ce 12 septembre, jour de la Foire aux Greniers. A la mi journée le soleil faisait timidement son apparition, et a ainsi permis aux majorettes "Les Lucioles" de se produire sur le tout nouveau Terrain Multisports..



## REPAS ANNUEL DE NOS AINES

Le dimanche 29 novembre, les Aînés de la Commune étaient conviés au repas organisé par la Municipalité. Après avoir souhaité la bienvenue à tous les présents, M. le Maire a tenu dans son discours à rappeler les projets réalisés et ceux actuellement en cours. En conclusion il a félicité et remercié nos deux doyens : **Mme JOURDAIN Odette** et **M. DESCHAMPS Maurice**, à qui il a remis, au nom de la Municipalité, un petit présent.

Lors de son discours, M. le Maire a invité les personnes présentes à avoir une pensée pour les familles qui ont perdu un des leurs lors des attentats de la mi-novembre. Une minute de silence a été marquée par l'assemblée en hommage aux victimes.

Le repas organisé par M. BEAUCHENE Jean Yves "Traiteur" à Champ du Boul, s'est déroulé dans une ambiance festive. L'après midi était animé par ELISE CASTEL « Chanteuse de variétés » qui a dynamisé l'assemblée en la faisant participer à son répertoire de chansons.



Rendez-vous est pris pour l'année prochaine

De gauche à droite : Maurice Deschamps "Doyen", Norbert Lesage "Maire", Odette Jourdain "Doyenne", derrière Nathalie Jardin, Corinne Forveille, Alain Meillon, Catherine Marie, Mélanie Lecouturier, Daniel Joly, Omar Touzani, Samuel Beurepaire, Isabelle Mialdéa, Eric Bayeux.



Les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> adjoints expliquent le nouveau service destiné aux aînés de la commune : les "T.A.G." (Temps Activité Gériatrique)



**Elise Castel** : Un pur moment de plaisir partagé par tous les convives, tour de chant magnifique et voix superbe,



Isabelle interprète  
"Viva Espagna"



Les membres du Conseil Municipal ont donné de leur personne pour assurer le show...



## NOEL DES ENFANTS DE LA COMMUNE

Le jour de Noël approche à grands pas. C'est le samedi 12 décembre que la Municipalité a choisi pour convier les enfants de la commune à venir accueillir le Père Noël. Préalablement à son arrivée, tous les enfants (55) étaient conviés à une séance de cinéma au Paradisio d'Aunay sur Odon, où le film "MUNE" leur a été projeté.

A l'issue de la séance, les enfants (60) se sont retrouvés avec leurs parents à la Salle des Fêtes de Villy Bocage, pour y rencontrer le Père Noël. Après avoir reçu leurs cadeaux et friandises, les enfants ainsi que les parents étaient invités à profiter de la petite collation que le Père Noël avait pris soin de leur préparer.



Avant d'être reçu individuellement par le Père Noël pour se faire remettre leur cadeau, les enfants se sont regroupés pour la traditionnelle photo

Les enfants ont pu adresser directement au Père Noël leur dernier souhait, certain lui ont même remis la lettre qu'ils n'avaient pas eu les temps de poster. Une façon de s'assurer que cette dernière est bien arrivée au bon endroit...

Le Père Noël a promis qu'il serait de retour l'année prochaine .....

Une manière bien sympathique de clôturer l'année 2015.



IL N'EST JAMAIS TROP TÔT POUR CROIRE AU PERE NOEL



Le Père Noel a fait préparer une collation pour les enfants. Une fois servis, les enfants se regroupent pour trinquer et deviser...sur l'arrivée du bonhomme en rouge !





## ECOLE DE NOS LOUSTIC

Au cours de l'Assemblée Générale qui s'est déroulée le 20/11/15, les adhérents ont élu les membres du bureau. Un compte rendu de la réunion a été remis au Maire le vendredi 27/11/15 par la trésorière.

Une adresse mail a été créée : [ape.villybocage@hotmail.f](mailto:ape.villybocage@hotmail.f)

### Le bureau a élu :

- |                                |            |                                                                                         |
|--------------------------------|------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|
| - Mme Boeue Laëtitia.....      | Présidente | adresse mail : <a href="mailto:laetitia.boeue@hotmail.fr">laetitia.boeue@hotmail.fr</a> |
| - Mme Houssemaine Corinne..... | Trésorière | adresse mail : <a href="mailto:cocobleu06@hotmail.fr">cocobleu06@hotmail.fr</a>         |
| - Mme Cotigny Christelle.....  | Secrétaire | adresse mail : <a href="mailto:krystel-yohan@live.fr">krystel-yohan@live.fr</a>         |

### Membres de l'association :

- Mme Defaudais Emilie
- Mme Blestel Nathalie
- Mme Adèle Virginie
- Mlle Finel Amélie
- Mme Sophie Pellerin
- Mme Hardellet Caroline
- Mme Fontenelle Sabine

### Nos actions :

- En janvier nous allons faire des grilles pour faire gagner des galettes des rois.
- En juin nous organiserons la fête de l'école
- Tout au long de l'année nous vendrons des gâteaux le vendredi à la sortie de l'école.
- Au moment de la fête des mères nous proposerons une vente de tablier avec les dessins des enfants.



**TTM fait son cirque !** En effet la Troupe Tonton Marcel prépare son nouveau spectacle 2016 dont le thème sera le cirque. Ce ne seront pas moins de 75 acteurs de 6 à 66 ans qui vous feront vibrer sur ce thème ô combien ludique! Retenez dès maintenant les dates dans votre agenda :

- **Vendredi 22 avril 2016 à 20h30,**
- **Samedi 23 avril 2016 à 20h30**
- **Dimanche 24 avril 2016 à 15h.**



Réservation des places à partir de début avril à Bocage Fleurs et à l'Office de Tourisme de Villers-Bocage.



Par ailleurs nous vous invitons à découvrir les **spectacles proposés par l'AIPOS et l'ODACC** :  
<http://www.aipos.org/saison-2015-2016>

Ils sont toujours de qualité avec des comédiens et des musiciens professionnels, le tout à un prix modique (7€ si on est abonné).



Enfin nous vous souhaitons à tous de **joyeuses fêtes de fin d'année et une excellente année 2016.**



**MAG - AGENCEMENT**

JAMONT ERIC : 06-32-46-86-39  
magagement@orange.fr

MAG-AGENCEMENT SARL AU CAPITAL DE 20 000 €  
Siège Social : la malbarais 14 310 villy-bocage  
Tél / Fax : 02-31-52-18-73

**TRAVAUX AGRICOLES**  
ETA Michel COUTURE

« Le Gournay » 14310 Villy Bocage ☎ 02 31 77 02 84

- ↳ Vidange de Fosses Septique & Toutes Eaux (Entreprise Agréée)
- ↳ Epandage : Compost-Fumier-Lisier-Chaux Sèche & Humide
- ↳ Moisson-Ensilage : Semis-Transport etc...

*Tous Travaux Agricoles*

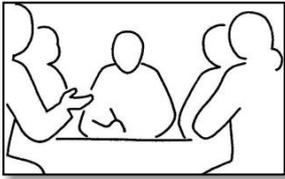
**LES CHEVALIERS SERVANTS**

Entretien - Nettoyage  
Fleurissement de tombes  
Accompagnement

06.04.42.20.94 [www.lchs.fr](http://www.lchs.fr)

**ENT. VERITE LIONEL**  
**DEMOUSSAGE**

Charpente - Couverture  
Gournay 14310 Villy Bocage  
Tél : 02.31.73.21.49 / 06.28.57.49.20  
Email : ent\_verite\_lionel@yahoo.fr

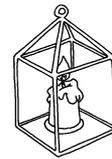


## RELAIS PAROISSIAL

*Paroisse Saint Michel en pré-bocage*

**Décembre 2015 - Janvier 2016**  
**Eglise de Villy-Bocage**  
**Messes à 9h 45**

Dimanche 20 décembre  
Dimanche 27 décembre  
Dimanche 03 janvier  
Dimanche 10 janvier  
Dimanche 17 janvier  
Dimanche 31 janvier



*Dimanche 24 janvier messe unique à  
Villers-Bocage à 10 heures 30*



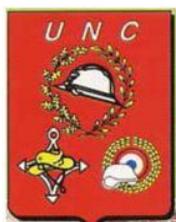
**Chants de Noël**  
**Eglise de Villers-Bocage**  
**Dimanche 20 décembre 15h**

**VEILLEE DE NOËL**  
**Eglise de Villers-Bocage**  
**24 décembre 2015 à 19h30**

*Pas de veillée en l'église de Villy*

**Messe du jour**  
**Eglise de Villers-Bocage**  
**25 décembre à 11 h**





## ANCIENS COMBATTANTS

### BALADE DU 03 SEPTEMBRE 2015 AU LAC DE RABODANGE

La traditionnelle sortie annuelle des anciens combattants avait divers points de chutes. Tout d'abord le Menil Gondouin en Suisse Normande pour une visite guidée de l'église insolite, "vivante et parlante" du 19<sup>ème</sup> siècle entièrement peinte (intérieur et extérieur) par l'Abbé Paysant.

Le midi un déjeuner croisière était proposé aux participants de ce voyage. L'après midi départ pour un circuit panoramique au travers d'un paysage creusé par les rivières de l'Orne et de la Rouvre.



#### Péniche avec restaurant intérieur, balade sur le lac

Le bateau va partir, dernière recommandation du commandant de bord en matière de sécurité à bord.

La promenade va durer le temps du repas et sera commentée.

L'apéritif a été servi..... une façon comme une autre de soigner un éventuel mal de...."lac"

Au final une balade qui a su associer les plaisirs de la table avec le plaisir des yeux.



## cérémonie du 11 novembre

Cette année, les cérémonies du 11 novembre ont pris une dimension à la fois particulière et importante. Les communes de Villers-Bocage et de Villy-Bocage ont pris un accord stipulant que les cérémonies des 8 mai et 11 novembre seront désormais conjointes selon la règle suivante :

- Toutes les cérémonies du 8 MAI se dérouleront à Villers-Bocage, et toutes les cérémonies du 11 NOVEMBRE se dérouleront à Villy-Bocage.

Cet aménagement a été mis en place en raison des horaires très rapprochés du déroulement des cérémonies, rendant quasi impossible la présence des hommes du SDIS (corps des Sapeurs Pompiers de Villy-Bocage) sur les sites des deux communes.

### Le 11 Novembre à Villy-Bocage :

Les Anciens Combattants des deux communes, accompagnés de leur porte drapeaux respectifs étaient présents, entourés des Officiels (Elus des Communes) et d'une représentation des services de l'Etat, Gendarmerie et Pompiers.



Alors qu'un détachement de sapeurs-pompiers rendait les honneurs, une gerbe était déposée au pied du monument, suivi d'une minute de recueillement et de l'hymne national.

M. le maire de Villy-Bocage a ensuite fait lecture du message adressé par Jean-Marc Todeschini Ministre Délégué auprès des Anciens combattants

La cérémonie a été clôturée par le pot de l'amitié à la Salle des Fêtes de Villy-Bocage.



## Centre Incendie et de Secours

### Sainte Barbe des Sapeurs-Pompiers au Centre de secours



Samedi 5 décembre le Centre de secours fêtait sa traditionnelle Sainte Barbe.

À 18h15 c'est par une cérémonie au drapeau qu'allait débiter cette soirée.

Maires et élus présents des communes défendues, autorités Sapeurs-pompiers, Porte-drapeaux de la section des anciens combattants de VILLY BOCAGE, anciens Sapeurs-pompiers de Villy Bocage et Villers Bocage, représentant de la Gendarmerie, familles et Sapeurs-Pompiers actifs de Villy Bocage, soit environ cent personnes, allaient se recueillir et rendre hommage aux Sapeurs-Pompiers et aux personnels de la sécurité civile décédés en service commandé cette année.

Le dépôt de la gerbe au pied de la stèle du centre de Secours allait être assuré par M. LESAGE Norbert, Maire de la commune, le Commandant Yannick GAUDIN commandant le Groupement centre du service Départemental D'incendie et de Secours du CALVADOS et le Sapeur Charline DELOOR dernière recrue intégrée au Centre de secours.

Le message de M. Bernard CASENEUVE, ministre de l'intérieur adressé à l'ensemble des Sapeurs-pompiers Français fût également lu au cours de ce moment solennel.

A l'issue des cérémonies, c'est dans la grande remise du centre que les différents discours allaient ponctués cette soirée avant de pouvoir honorer quelques Sapeurs-Pompiers par des remises de distinctions, galons ou insignes honorifiques en présence de leur familles :

- Sapeur de 2ème classe Antoine CHAUVIN a reçu la distinction de Sapeur de 1ère classe.
- Sapeur de 2ème classe Thomas ALPHONSE a reçu la distinction de Sapeur de 1ère classe.
- Sapeur de 1ère classe Mathieu ROUSSELET a reçu le grade de Caporal.
- Caporal Nicolas LETELLIER a reçu l'appellation Chef du grade de caporal.
- Sergent Jacky SINEUST a reçu la médaille d'honneur « argent » pour 20 années de service
- Sergent Chef Arnaud BOUBERT a reçu l'insigne de 10 années de porte-drapeaux
- Sergent Gérard LADROUE a reçu la médaille de la sécurité intérieure
- Sergent Chef Mickaël BURES a reçu la médaille de la sécurité intérieure

Ce fut ensuite le moment de partager tous ensemble le verre de l'amitié, préparé et offert par notre Amicale.  
Lieutenant Jean-François GUAY



## ETAT CIVIL

### Ils se sont dits "OUI"



- 24/01/2015 LOUIS Mathilde avec NOWAK Hervé
- 11/07/2015 LENICOLAIS Stéphanie avec COMPAGNON Tony
- 18/07/2015 MONTIER Laëtitia avec CHEVALIER Yann

Tous nos vœux de bonheur et félicitations aux jeunes mariés

### Ils nous ont quittés cette année



- 23/04/2015 TRILLEST Guy

Le Conseil Municipal présente ses sincères condoléances à la famille



## DATES A RETENIR

JANVIER 2016	FEVRIER 2016	MARS 2016
<p><b>MAIRIE</b></p> <p>10/01/2016 Vœux du Maire à 11h00 à la Salle des Fêtes</p> <p><b>VILLY VILLAGE</b></p> <p>29/01/2016 Assemblée Générale - 19H30 à la cantine</p>		<p><b>MAIRIE</b></p> <p>27/03/2016 Courses aux œufs (cour de l'école) à 11 heures</p>
AVRIL 2016	MAI 2016	JUIN 2016
<p><b>TROUPE TONTON MARCEL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vendredi 22 avril 2016 à 20h30,</li> <li>- Samedi 23 avril 2016 à 20h30</li> <li>- Dimanche 24 avril 2016 à 15h.</li> </ul>	<p><b>ANCIENS COMBATTANTS</b></p> <p>8 mai commémoration victoire 1945 (à Villers Bocage)</p>	<p><b>MAIRIE</b></p> <p>04/06/2016 Journée Sportive (Terrain de sport) + journée champêtre</p> <p><b>VILLY VILLAGE</b></p> <p>18/06/2016 Rando gourmande et fête du pain</p>
SEPTEMBRE 2016	OCTOBRE 2016	NOVEMBRE 2016
<p><b>VILLY VILLAGE</b></p> <p>- 10/09/2016 Foire aux Greniers terrain communal face à la Mairie</p>		<p><b>VILLY VILLAGE</b></p> <p>- 05/11/2016 Soirée Folk avec dégustation de soupes</p>

**WIM JANSSEN**

Sculpteur Plasticien  
Créateur de Maquettes  
et Paysages

Le Buquet

14310 Villy Bocage  
Tél : 02.31.77.81.44  
Fax : 02.31.77.90.00



*La Sellerie  
de Villers*

PARTICULIERS & PROFESSIONNELS

Tél : 09 73 69 31 66  
laselleriedevillers@yahoo.fr

**A@IDEC**

Assistance Informatique  
Domicile - Entreprises - Collectivités

VENTE - INSTALLATION - DEPANNAGE - CONSEILS  
PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS

MATERIEL TOUTES MARQUES - LOGICIELS - INTERNET  
RESEAUX D'ENTREPRISE - SECURITE - SAUVEGARDES  
WINDOWS / LINUX - VIRTUALISATION  
DEVELOPPEMENT & HEBERGEMENT WEB

Interventions rapides sur tout le Calvados  
email : aidec@aidec-info.com

Rte de Saint Louet  
14310 VILLY BOCAGE

06 62 33 25 83  
02 31 97 01 42



L'année 2015 a été bonne pour l'Office de Tourisme du Bocage Normand. De belles animations et une bonne fréquentation ont fait de l'été 2015, un bel été pour tous. L'équipe de l'Office de Tourisme prépare dès à présent 2016 et fourmille d'idées pour cette nouvelle année.

### Les prochaines expositions à Villers-Bocage

Janvier - Février : Exposition de peintures de Joël Croix  
Mars - Avril : Exposition de photographies d'Amandine Zietlow  
Mai - Juin : Exposition de peintures de Monique Renault

Retrouvez toute l'année, les détails des événements sur notre site internet [www.bocage-normand.com](http://www.bocage-normand.com), rubrique agenda !

### Guide Touristique et site internet

Notre nouveau guide touristique sortira fin février - début mars, n'hésitez pas à venir vous le procurer à l'accueil de l'Office de Tourisme. En attendant, rendez-vous sur notre site internet [www.bocage-normand.com](http://www.bocage-normand.com). Vous y trouverez toutes les activités, sites et lieux de visites à faire près de chez vous !

### Des activités pour petits et grands au printemps

Pendant les vacances de Pâques, l'Office de Tourisme vous proposera comme chaque année plusieurs animations à destination des familles.

### Facebook, devenez fan !

Pour vous tenir au courant des actualités, manifestations et bons plans, suivez la page Facebook de l'Office de Tourisme : Tourisme Bocage Normand ! Déjà plus de 1400 personnes nous suivent.

### Nouveautés 2016

Un nouveau topo-guide de randonnée sortira au printemps, une vingtaine de circuits de qualité dans tout le Bocage Normand !

### Horaires d'ouverture de l'antenne de Villers-Bocage :

Septembre à juin :

Le lundi : de 13h30 à 17h30

Le mardi : de 09h30 à 12h30

Le mercredi, jeudi et vendredi : de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Le samedi : de 9h30 à 12h30

Juillet et août : Du lundi au samedi : de 9h30 à 13h00 et de 14h à 18h

Fermé dimanche et jours fériés. Fermeture annuelle du 23/12 au 03/01 inclus.

#### Siège social & administratif

La Papillonnière  
14500 Vire  
Tél. 02 31 67 37 67

#### Accueil, antenne de Villers-Bocage

Place Charles de Gaulle  
14310 Villers-Bocage  
Tél. 02 31 77 16 14

#### Accueil, antenne de Vire

Square de la Résistance  
14500 Vire  
Tél. 02 31 66 28 50



**L'Association Équilibre en présentant ses Meilleurs Vœux pour 2016 ;  
vous propose au choix et pour toute personne :**

## **Le portage de repas**

Des **menus variés, traditionnels et équilibrés à votre domicile**, en pensant aux régimes alimentaires:

- Entrée
- Plat (poisson ou viande + légumes)
- Produit laitier ou fromage
- Dessert ou fruit
- Potage

## **La garde de nuit itinérante**

Le **service de garde itinérante de nuit** est le relais des services de jour entre **20h et 7h** :

- des passages planifiés d'une durée de 30 minutes
- des **passages non-programmés** en urgence

## **Le transport accompagné**

Ce service permet **d'accompagner les personnes durant leurs déplacements** suivant leurs souhaits, par exemple :

- Aller à une consultation médicale
- Effectuer des démarches administrative

Depuis 2000, **L'ASSOCIATION EQUILIBRE** est à votre écoute avec Jacqueline

 **06.99.26.29.68**

 **association.equilibre@yahoo.fr**

Nos services couvrent les cantons d'Aunay-sur-Odon, de Caumont l'Éventé, de Tilly-sur-Seulles, de Villers-Bocage et de Balleroy.

NUMEROS UTILES		NUMEROS UTILES	
<b>URGENCES EUROPEENNES</b>	<b>112</b>	<b><u>MAIRIE</u></b> - Mardi et Vendredi de 16 h 15 à 18 h 30	<b>02.31.77.01.66</b>
<b>SAMU / Urgences médicales</b>	<b>15</b>	<b>Courriel : mairie-villy-bocage@wanadoo.fr</b>	
<b>GENDARMERIE</b>	<b>17</b>		
<b>POMPIERS</b>	<b>18</b>	<b>DECHETTERIE DE MAISONCELLES-PELVEY</b> - Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi de 10 h à 12 h et 14 h à 17 h 45 - Mardi et Jeudi de 14 h à 17 h 45	
<b>HOPITAL AUNAY S/ ODON</b>	<b>02.31.71.76.76</b>		
<b>C.H.U. de CAEN</b>	<b>02.31.06.31.06</b> ou <b>02.31.27.27.27</b>		
<b>MEDECINS</b> Cabinet Bourgois, Cléret, Condé, Laplanche (lundi au vendredi 8 h à 19 h, samedi 8 h à 12 h)	<b>02.31.77.02.60</b>	<b>RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES</b> <b>- Vendredi matin (très tôt)</b>	
Cabinet Prével	<b>02.31.77.33.55</b>	<b>RAMASSAGE DES <u>SACS JAUNES (TRI)</u></b> <b>- 1 Lundi sur 2 en fin de matinée</b> <b>(à partir de Janvier 2016)</b>	
Cabinet Lacombe	<b>02.31.77.29.92</b>		
<b>PHARMACIE DE GARDE</b>	<b>15</b>		
<b>INFIRMIERES</b> Cabinet Asselot – Groult - Lemoigne	<b>02.31.77.12.91</b>		
Cabinet Lecocq – Perrier	<b>02.31.77.41.20</b>		
SAEPB (Syndicat adduction eau Pré-Bocage)	<b>02.31.77.02.07</b>		
GAZ DE France	<b>08.10.03.10.00</b>		
EDF (Vire)	<b>08.10.33.30.14</b>		